

Je me permets de reposer puisque mon précédent message a été effacé à cause d'une personne qui ne connaît pas la signification du mot "suite". J'ai beaucoup de choses à dire, et je ne me laisserais pas être censurée! Je suis opposée au tracé 1, et 2, et 3. Je vote pour le 4. Ici sont exposées mes raisons.

En lisant les avis, je suis outrée et choquée de voir que l'argument pour le 1 qui revient le plus c'est:

' C'est moins cher, c'est plus court, et puis c'est là que ça avait été décidé il y a moins de 20 ans, alors on le fait là et puis un point c'est tout! '

- "c'est moins cher" N'y a-t-il que l'argent qui importe à vos yeux?! Parce que c'est SOIT DISANT moins cher (parce que c'est vraiment pas prouvé, la moitié du coût du 1 passe à la trappe, comme par magie), nous devrions nous résigner à finir malades d'un CANCER ou d'une autres affections respiratoires ou cardiaques, ne plus pouvoir respirer, ou tout simplement à ce que notre cœur s'arrête de battre?! Le conseil général pense peut être que ce sera moins d'allocations à payer, moins de retraites à payer... Quel beau pays, notre pays! Je demande une VRAIE étude exhaustive des coûts ! De plus, le tracé 4 rend inutile le dédoublement du LIEN déjà existant! (C'est combien de millions d'économies déjà ça?!)

- "c'est plus court" Pour que vous puissiez économiser une dizaine de minutes, nous devrions nous coucher pour que vous nous rouliez dessus?! Est-ce que vous nous paierez notre chimio?! Est-ce que vous nous feriez cadeau de vos poumons/cœurs pour remplacer les nôtres endommagés pour que vous puissiez économiser quelques minutes?! Et nos funérailles, vous vous en occuperez aussi?! C'est plus court de 2km! A 90km/h, c'est 80 SECONDES!!

- Cet argument 'ça a été décidé comme ça il y a 20 ans', il est aussi bidon que les autres, voire plus. Parce que les habitudes ont changé en 20 ans, parce que maintenant on est conscient des risques, même si ces gens du CG34 bien à l'abri dans leur tour d'ivoire veulent faire croire qu'il n'y a pas de risques quant au tracé 1. De plus l'évolution de la démographie n'est pas prise en compte.

Le tracé 1 est sur une zone ROUGE du Plan de PRÉVENTION des INCENDIES. Donc, Tout simplement, BYEBYE nos maisons, puisque lorsqu'un feu se déclarera, le temps que les canadiens arrivent, sur les habitations impactées (134), nos maisons seront réduites en cendres! (J'en oublie même de parler de la piste de l'aérodrome prêtée à la Surveillance Incendies HACKÉE en deux par le tracé1!).

Le tracé 1 est SUR le FORAGE du PRADAS (438 000 m3 d'eau par an). Il suffit de 3mg d'hydrocarbure pour rendre inutilisable pour TOUJOURS l'eau!

Le tracé 1 menace 3 espèces d'oiseaux. En effet, le tracé un détruit leur zone de nidification.

Et enfin, la POLLUTION

- sonore, qui va empêcher des centaines de personnes à bien dormir, et d'atteindre le sommeil réparateur, qui va entraîner un mal être profond chez ces personnes, (sans même aborder le bruit infernal des travaux) et une impossibilité d'effectuer les tâches même les plus simples. Et non la faible protection phonique "une rangée d'oliviers" proposée par le CG34 n'est pas suffisante! S'ils

construisaient une VRAIE protection phonique, le coût du tracé 1 dépasserait LARGEMENT celui du 4 (dénoncé par certains comme une aberration économique).

- visuelle, Nos beaux espaces verts, naturels, et relaxants à regarder vont devenir une aberration humaine, et une torture visuelle.

- et surtout la pollution de l'air qui menace directement non pas 11 maisons (je ne sais pas d'où vous sortez ces chiffres, le Pradas seulement représente une 20aine de maisons, c'est 134 maisons directement impactées, sans parler des vents dominants NORD qui ramèneraient ces pollutions sur tout Grabels, (Grabels est dans une cuve, cette pollution stagnerait) et donc, c'est toute la population de Grabels qui trinquent! Et les vents SUD, qui balaieraient cette pollution sur Combaillaux, mais pourquoi les combaillaulencs n'en sont-ils pas conscients?! Je demande encore une fois une étude approfondie. Les risques EXISTENT et SONT CONNUS!! Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'études menées?! Pourquoi le département se contente il de chiffres VIEUX DE 18 ANS?!

Je ne parle même pas de l'engorgement de Grabels car là non plus, il n'y a pas d'informations!

Un autre argument pour le 1 est, c'est le plus respectueux pour l'environnement. Puisque l'environnement, et non les GENS, vous importent tant que ça, je vous invite à laisser votre voiture au garage et à vous déplacer en vélo! De plus le tracé 1 DETRUIT IRREMEDIABLEMENT une grande partie du POUMON VERT de MONTPELLIER au niveau de la Goule de Laval. Sans parler des espaces agricoles (20% sur 25, c'est à dire 80% de la TOTALITÉ des espaces agricoles de Grabels) et naturels de Grabels détruits par ce tracé! (Sans parler la pollution qui stagnerait sur Grabels sans pouvoir se dissiper, puisque Grabels est bel et bien urbanisée, et non rurale comme l'avance le CG34!)

Et puis ceux qui disent que les Grabellois ont acheté en connaissance de cause me font rire! Parce que ceux qui ont acheté avant 1985 auraient dû voir dans leur boule de cristal qu'une autoroute qui les polluerait verrait le jour à l'entrée de leur village?

Le LIEN tel qu'il est "défini" maintenant a vu le jour en 1992 (site du département). Mes parents ont acheté en janvier 1990, à Grabels. La nouvelle finalité donnée au LIEN par le département, c'est lier deux autoroute, cette idée date de cette dernière décennie...

"Miroir, Ô miroir, dis-moi s'il y va y avoir une autoroute près de l'endroit où je vais élever mes enfants" #LICOM.

Pour les ignorants qui restent campés de pied ferme sur leur position en disant, 'non le LIEN, c'est pour lier et désenclaver les communes de l'arrière-pays, c'est Écrit TEL QUEL sur le site du département: "Cette liaison routière d'environ 35km autour d'une métropole en pleine croissance permettra au trafic local de relier à terme les deux autoroutes A9 et A750 en une trentaine de minutes." Comment peut-on vouloir qu'une liaison entre autoroute passe aussi près d'une agglomération?! C'est tout simplement de la mise en danger de la vie d'autrui, ou au moins de la NÉGLIGENCE AGGRAVÉE!!!!!!

Je voudrais aussi souligner l'aberration qu'est le tracé numéro 1. Toujours selon le site du département, "La RD 68, dite le LIEN, est un nouvel axe routier qui structure l'arrière-pays au nord de Montpellier. "

Corrigez-moi si je me trompe, mais Grabels n'est pas dans l'arrière-pays, au contraire, il se situe sur le premier cercle péri-urbain de Montpellier. Grabels fait partie de l'Agglomération de Montpellier, un contournement n'est pas censé être aux portes d'une agglomération!

Regardons maintenant le tracé, tel qu'il existe déjà en St Gély et Castries, Oh mais dites-moi, c'est un bel arc de cercle ce LIEN! Ajoutons maintenant l' "aberration 1" Mais oh que c'est moche cet angle qui fonce sur Grabels puis repart dans l'autre sens faisant un AUTRE ANGLE! Seul le tracé 4 correspond à la définition d'un contournement d'une agglomération!

C'est pathétique d'avancer en premier l'argument du prix d'achat des maisons, il y a 10 ans tout était moins cher, encore plus il y a 20 ans, et plus encore il y a 30 ans.

À ceux qui disent que le tracé numéro 1 a été retoqué à cause d'un vice de forme, je vous invite à vous INFORMER en lisant le jugement. La justice a sanctionné "les inexactitudes substantielles de nature à vicier l'information du public." Le CG a délibérément menti, triché, et tronqué les chiffres! Alors avant de parler, INFORMEZ-VOUS. On ne condamne pas des innocents sur des ragots!!!

Je voudrais aussi vous diriger vers cette phrase dite par M. Vezhinet en réponse à une question de la Gazette (publiée le 21/03/13): "[..]Légalement, il n'était pas nécessaire de présenter un dossier aussi complet, on va donc proposer quelque chose de moins précis, en le débarrassant de ce qui a posé problème, la formulation du dossier va changer, mais le tracé restera." Je qualifie ça de MALVEILLANCE, tout simplement!

Je traduis, 'il y a eu un jugement du tribunal administratif contre le tracé 1 parce qu'on a délibérément vicié l'information, mais je m'en fous comme de ma première couche, je fais comme je veux, je ferais un dossier plus fumeux encore, et rien à faire de la justice!'

En sachant que le dossier de l'époque était très vague, fournissait des informations partielles, j'ai hâte de voir la merveille qu'on va nous pondre. Surtout que pour la pollution, ce qu'il y avait dans ce dossier, c'était, "Ah ben, va y avoir de la pollution... La quantifier? Mais pourquoi donc? Ce n'est pas notre santé qui est en question! On va pas faire des études d'impacts pour ces 6000 habitants de Grabels!" J'extrapole peut être un peu beaucoup, mais c'est le sentiment que j'ai. Jusqu'à présent, je ne m'étais pas informée, je m'étais laissée enfumée par le département!

Voyez plus loin que le bout de votre nez!! OUVREZ LES YEUX!!!

Le tracé un est aussi mauvais pour les grabellois que pour les combaillaulencs!

Les tracés 2 et 3 sont tout autant une aberration et ne servent qu'à révolter les combaillaulencs!

Non aux tracés un, deux, et trois.

Oui au Tracé 4!

Merci d'avoir lu jusqu'au bout. J'espère que ce message fera réfléchir nos dirigeants politiques.